

N° 2019-C1

Janvier 2019

AGRESTE Centre-Val de Loire

Conjoncture



Bilan



de la production fourragère



en 2018



La sécheresse stoppe la pousse de l'herbe

En 2018, en Centre-Val de Loire, la production des prairies fléchit de 15,5 %. Après un printemps pluvieux favorisant la pousse de l'herbe et la constitution de stocks satisfaisants de fourrage, la sécheresse estivale, qui s'installe et perdure jusqu'en octobre, stoppe la pousse.

Estimation de la production fourragère dans le Centre-Val de Loire en 2018

	Superficie (1 000 ha)	Rendement (t/ha)	Rapport au rendement annuel de référence (%)	Production (1 000 tonnes)
Cher	137	4,7	- 8,8	643,9
dont STH productive	101,8	4,1		417,38
Eure-et-Loir	25,2	3,1	- 35,0	78,12
dont STH productive	11,5	3,3		37,95
Indre	179,7	4,7	- 12,5	844,59
dont STH productive	71,0	4,5		319,5
Indre-et-Loire	70,1	4,7	- 18,6	229,47
dont STH productive	37,2	3,9		145,08
Loir-et-Cher	31,3	3,1	- 28,1	97,03
dont STH productive	17,6	4,1		72,16
Loiret	26,9	3,8	- 25,7	102,22
dont STH productive	16,0	3,6		57,6
Centre-Val de Loire	470,1	4,4	- 15,5	2 068,44
dont STH productive	255,0	3,9		994,5
France entière	12 449,5	4,4	- 17,5	54 777,8
dont STH productive	6 668,5	4,3		28 674,55

Source : SSP - SRISE Centre-Val de Loire

En Centre-Val de Loire, le printemps 2018 se caractérise par un temps chaud et humide. Les températures sont largement supérieures aux normales saisonnières, avec un épisode de fortes chaleurs en avril. Dans l'ensemble, les précipitations sont excédentaires, stimulant ainsi la pousse de l'herbe. Les prairies temporaires semées en 2017 lèvent de façon satisfaisante. La pousse des prairies plus anciennes reprend tardivement, avec 15 jours à 1 mois de retard dû au froid et à l'excès d'eau de la fin de l'hiver.

Cependant, l'humidité diminue la portance des sols, et les travaux de fauche sont retardés. La production botanique disponible (fauchages + ensilages + enrubbages + pâturages + non récoltée) est plus importante que la normale, mais la qualité est très hétérogène. Les pluies de juin retardent l'arrêt estival de la pousse d'herbe à mi-juillet, prolongeant ainsi la période de travaux au champ. Les stocks de fourrage sont satisfaisants malgré le manque de report ces deux dernières années. Les récoltes du second semestre sont vivement attendues pour sécuriser les stocks avant l'hiver.

D'août à octobre, la sécheresse s'installe durablement, avec un déficit pluviométrique pouvant atteindre 60%. Certaines semaines

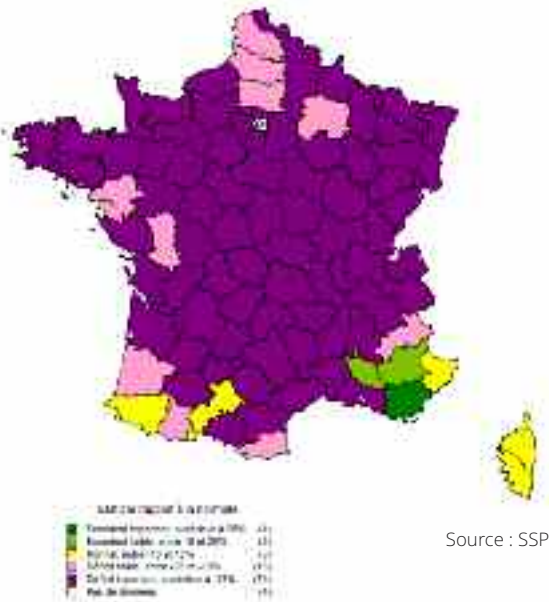
sont caniculaires. La pousse de l'herbe est quasiment nulle durant ces trois mois. Certaines prairies temporaires implantées depuis un an ou deux sont détruites, leur jeune système racinaire ne leur permettant pas de résister à ces aléas climatiques. La pluie fait enfin son apparition en novembre, mais il est désormais trop tard pour espérer une quelconque repousse.

Les réserves de fourrage risquent d'être insuffisantes pour bon nombre d'éleveurs, qui ont commencé à affourager très tôt dans la saison, parfois dès le 15 juillet. Certains sont obligés d'utiliser du fourrage acheté à l'extérieur dès le mois de décembre, et la plupart le feront à partir de janvier. Au niveau national, le rendement annuel des prairies est inférieur de 17,5 % à celui de la période de référence. Le Centre-Val de Loire, avec une situation proche du constat français, est pénalisé par plusieurs mois consécutifs de sécheresse. Néanmoins, certaines régions présentent un bilan encore plus critique, comme le Grand Est et la Bourgogne-Franche Comté dont les bilans fourragers sont respectivement inférieurs de 30,9 % et de 28,5 % au rendement annuel de référence. Seules la Corse (+ 6,1 %) et la Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 20,5 %) ont une production fourragère dépassant le rendement annuel de référence.

Rapport aux rendements fourragers de référence, au printemps 2018
 L'écart national au rendement de référence est de 7,1 % (normal)



Rapport aux rendements fourragers de référence, en été-automne 2018
 L'écart national au rendement de référence est de - 65,6 % (déficit important)



Rapport aux rendements fourragers de référence, en 2018
 L'écart national au rendement de référence est de - 17,5 % (déficit faible)



Méthodologie

La modélisation ISOP - Informations et Suivi Objectif des Prairies - fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et permanentes productives à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation (STICS-Prairies). Il est opérationnel sur la France métropolitaine, hors petite couronne parisienne. Le système calcule les quantités de matière sèche cumulée par hectare sur 228 régions fourragères au total. Les résultats des simulations sont extraits le 20 de chaque mois entre mars et octobre, sous forme d'un écart au rendement normal correspondant à la moyenne calculée sur la période 1982-2009. ISOP intègre les données météorologiques permettant de prendre en compte les événements climatiques localisés. ISOP est le fruit d'une étroite collaboration entre Météo-France, l'INRA et le service statistique du ministère chargé de l'Agriculture.

Les estimations présentées ici sont issues des données ISOP révisées par les estimations du SRISE Centre-Val de Loire, à partir de résultats d'enquêtes et de dires d'experts



Définitions

La production fourragère comprend la production des prairies artificielles, des prairies temporaires et des prairies permanentes productives. Les prairies artificielles sont semées de légumineuses fourragères pures ou en mélange. Elles sont cultivées pour une durée de trois ans maximum. Les prairies temporaires sont semées depuis moins de six ans de graminées fourragères ; elles sont destinées à être fauchées, ensilées ou pâturées. Semées ou d'origine naturelle, les prairies permanentes appelées aussi surfaces toujours en herbe (STH) productives ont une productivité estimée supérieure à 1 500 unités fourragères par hectare. Leur durée est en principe illimitée. Une fois le délai de 3 ans passé pour les prairies artificielles et de 6 ans pour les prairies temporaires, celles-ci prennent la dénomination de prairies permanentes.



Agreste : la statistique agricole

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique et économique

Cité administrative Coligny
131, rue du faubourg Bannier
45042 Orléans Cédex 1
Tél : 02.38.77.40.60 - Fax : 02.38.77.40.69
Courriel : srise.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr
Site : draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr

Directrice de publication : Christine GIBRAT
Rédacteur en chef : Gaëtan BUISSON
Rédactrice : Anaïs POU MOT
Secrétaire de rédaction : Gaëtan BUISSON
Composition : Florence FAURE
Crédit photo : ©Pascal Xicluna/Min.Agri.Fr

Prix : 2,50 €
ISSN : 2551-7651
Dépôt légal : à parution
Parution : janvier 2019

